

28 sep 2012 -15:59

Allaiter et travailler ? C'est possible !

Une campagne du SPF de la Santé publique à l'occasion de la semaine de l'allaitement maternel (du 1er au 7 octobre 2012).

Trois mois après la naissance, le taux d'allaitement maternel exclusif est de 36 % en Flandre et de 40 % en Communauté française. Or l'Organisation Mondiale de la Santé recommande l'allaitement maternel exclusif durant les six premiers mois. Pour beaucoup de femmes qui allaitent, le moment où elles recommencent à travailler est un moment charnière. Avec la campagne « Allaiter et travailler ? C'est possible ! », le Plan Fédéral Nutrition Santé (SPF Santé publique) et le Comité fédéral de l'allaitement maternel veulent motiver les mamans qui ont repris le travail à continuer à allaiter.

Sur le site Web www.allaitementnaturellement.be, les mamans trouveront des informations sur les pauses allaitement et les congés. Il existe des règles spécifiques pour les fonctionnaires et pour certaines professions, notamment celles liées au milieu médical. Des conseils au sujet de l'allaitement et des informations utiles se trouvent aussi sur le site : des coordonnées de personnes, d'associations ou d'hôpitaux qui soutiennent l'allaitement et proposent des conseils. Un inventaire reprend les publications et les sites Web qui peuvent aider les mamans voulant allaiter.

Gynécologues, pédiatres et maternités jouent un rôle important dans la promotion de l'allaitement maternel. Une affiche a été développée spécialement à leur attention sur le thème « Allaiter et travailler ? C'est possible ! ».

Tout le monde peut soutenir l'allaitement et exprimer son soutien sur la page Facebook en « signant » la charte sur la protection et le soutien de l'allaitement. Cette page reprend aussi tous les événements organisés autour de ce thème.

Il est prouvé que l'allaitement maternel est bénéfique tant pour la maman que son enfant. Les mamans qui allaitent sont davantage protégées contre le cancer du sein et les problèmes osseux. Les bébés courent moins de risque de devenir obèses ou diabétiques à l'âge adulte.

Personne de contact:

Laurence Doughan

laurence.doughan@sante.belgique.be

0475 95 94 20

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et
Environnement
Eurostation II
Place Victor Horta 40 bte 10
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 524 97 97
<http://www.health.belgium.be>

Vinciane Charlier
Porte-parole (FR)
+32 475 93 92 71
+32 2 524 99 21
vinciane.charlier@health.fgov.be

Jan Eyckmans
Chef du Service Communication externe &
Porte-parole
+32 495 25 47 24
jan.eyckmans@health.belgium.be

Heleen Vandenberghe
Porte-parole (NL)
+32 2 524 96 91
+32 486 12 67 98
heleen.vandenberghe@health.fgov.be